

Zeitschrift:	La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber:	Association des musiciens suisses
Band:	2 (1908-1909)
Heft:	19
Rubrik:	Assemblée générale de l'Association des musiciens suisses : Winterthour, le 27 juin 1909, à 8 h. du matin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et voulue. Mais le scherzo est plein de grâce animée et d'agreste poésie et l'adagio molto surtout contient des accents vraiment touchants de lyrisme naturel et ému. Et cela suffit pour faire vivre une œuvre et pour éveiller l'émotion en certains organismes faits pour l'aimer et la comprendre.

L'autre œuvre, dont le souvenir me hante, est un *Apostatenmarsch* (Texte de Gottfried Keller) composé pour chœur et orchestre par Rudolf Siegel, un jeune musicien de Munich. — C'est une simple mélodie, nette et poignante, soulignant acrément les vers incisifs du poète, chantant avec une ironie non appuyée, mais par cela même plus convaincante parce que plus naturelle, et développée avec un tel dédain des conventions de style, instrumentée avec tant de sobriété, mais aussi avec des sonorités si incisives, qu'elle apparaît comme l'émanation musicale fatale du poème de Keller. L'on sent que l'auteur a éliminé de sa musique tout élément inutile et qu'il a cherché à nous présenter une sorte de condensation d'ironie lyrique. Il y est parvenu et son œuvre est puissante et significative. — Je me souviens avec un certain plaisir d'une ouverture « zu einem Lustspiel von Shakespeare » de Paul Scheinpflug, écrite avec une joie un peu factice, mais cependant à certains moments communicative, et je tiens encore à noter la façon supérieure dont furent chantés par le Liederkranz, le Lehrergesangverein et le Frauenchor de Stuttgart, l'*Hymne à Bismarck* de Otto Naumann, le mystère *Mahavedra* de Félix Gotthelf et l'*Ode aux Artistes* de Franz Liszt. — MM. Naumann et Gotthelf sont des musiciens expérimentés qui savent ce qu'ils font et qui parfois même le savent trop. J'adresserai le reproche contraire à M. Ernst Boehe, auteur d'un intéressant épilogue symphonique, malheureusement trop développé et dont il m'a été impossible de discerner le plan et les intentions. Mais au point de vue sonore, c'était « bien beau » comme on dit chez nous.

Nos compatriotes Othmar Schöck et Volkmar Andreea ont obtenu un succès considérable avec des *lieder* dans les concerts de musique de chambre. Je n'ai malheureusement pas entendu les lieder de Schöck, mais ceux de Andreea m'ont fortement impressionné par leur force lyrique et leur pittoresque expression. Sobre, concentrée, mais énergique et ardente, la musique de Andreea est de caractère nettement suisse et après l'avoir entendu je ne crois pas que l'on puisse nier la possibilité chez nous d'une musique nationale, c'est-à-dire caractéristique de nos tempéraments. J'ai la conviction que lorsque Andreea sera chargé de composer un *Festspiel*, il créera un chef-d'œuvre et ce chef-d'œuvre sera bien à nous, pétri de notre chair et animé de notre sang.

Un autre Suisse, un Genevois-Vaudois, Pierre Maurice, a obtenu un grand succès au théâtre avec l'opéra *Misé Brun* dont il composa le texte et la musique. Je regrette de ne pas l'avoir entendu, pas plus que le quintette avec piano de Hans Pfitzner dont on dit le plus grand bien. — Une sonate de Waldemar von Baussern m'a paru bien longue et inutile, mais a enthousiasmé plusieurs musiciens de mon entourage, ce qui prouve que ni la Beauté, ni l'Horreur, ni la Convention ne s'imposent à tous les hommes, qu'il ne sert à rien d'écrire, qu'il n'existe ni règles ni lois d'esthétique et que l'émotion est un oiseau qui se pose rarement sur deux branches à la fois. Deux musiciens peuvent adorer ou détester la même œuvre et pour des raisons totalement différentes. Un compatriote à moi m'a dit aimer la *Princessin Brambilla* « malgré » ses changements de rythmes; je crois l'aimer, moi, « à cause » précisément de ces changements, mais en définitive nous n'aimons tous deux cette œuvre que parce que nous sommes sensibles à l'émotion qu'elle dégage. Peu importe la façon dont elle se dégage; l'important est que l'auteur ait su nous dire ce qu'il avait à dire... Mais d'autre part, comment se fait-il que le disant à nous, il ne le dise pas à d'autres, qu'il nous touche et laisse d'autres froids? C'est que précisément... mais voici que je vais faire de la critique, mon cher Humbert, et ce n'est vraiment pas la saison. Nous sommes en vacances, il pleut, il fait froid, laissons de côté les raisonnements et les explications et faisons un peu de musique pour nous réchauffer.

Ton bien dévoué,

E. JAQUES-DALCROZE.

Assemblée générale de l'Association des Musiciens suisses.

Winterthour, le 27 juin 1909, à 8 h. du matin.

En présence d'un nombre de membres extrêmement restreint, comme toujours, M. le président Edm. Röthlisberger ouvre la séance dont nous avons publié l'ordre du jour.

M. Edouard Combe lit un excellent procès-verbal de l'assemblée de 1908, à Baden, puis M. Ad. Hug présente les comptes de l'année écoulée. Le procès-verbal, les comptes et le projet

de rapport — auquel il est convenu qu'on joindra la série des programmes des dix premières réunions et le catalogue raisonné, dressé par M. A. Jobin, des œuvres exécutées — sont adoptés à l'unanimité.

On apprend avec plaisir que le lancement de la *Symphonie héroïque* de H. Huber a bien réussi, principalement à l'Etranger, et la seconde publication — *Humoresque*, pour orchestre, de Jos. Lauber — passe de mains en mains.

M. le Dr C. Nef rapporte sur l'état actuel de la « Bibliothèque suisse de musique », à Bâle. Il signale de nombreux achats faits en grande partie du reste par la Bibliothèque de l'Université à laquelle on est prié de s'adresser pour recevoir les ouvrages que l'on désire et qui sont expédiés dans toute la Suisse.

Une motion de M. Rod. Jung — tendant à l'institution d'une sorte de « commission d'art » qui lutterait par tous les moyens dont elle disposera contre la concurrence déloyale du dilettantisme — fut renvoyée pour examen au comité, après une très brève discussion, vu l'heure avancée. La discussion dévia du reste dès le début, M. le Dr C. Munzinger attira l'attention — non sans raison — sur le peu de « sécurité » qu'offre trop souvent la critique musicale de nos jours.

On passa alors à l'élection du Comité qui fut réélu en bloc, à l'exception de MM. les Drs Hegar et Munzinger refusant toute nomination et exprimant le désir d'être remplacés par des forces plus jeunes. MM. V. Andreæ (Zurich) et H. Suter (Bâle) entrent dans le comité à leur place.

Enfin, après des remerciements sentis de M. Jos. Lauber, au nom de ses collègues, aux deux démissionnaires, M. le Dr C. Munzinger, sur la proposition de M. V. Andreæ, et M. W. Rehberg (Francfort s/M.), sur la proposition de M. Edm. Röhlisberger, sont nommés membres honoraires de l'A. M. S. par acclamation. On sait que M. le Dr F. Hegar est déjà président d'honneur de l'association.

La question de lieu de la prochaine réunion n'a pas été soulevée officiellement. On parlait, il est vrai, de Vevey dans les rangs de l'association, mais d'une manière encore bien imprécise.

Echos et Nouvelles.

SUISSE

② **Mme Marcella Sembrich** est installée depuis peu dans la belle propriété du « Verger » à Chamblaines, aux portes de Lausanne. Elle se propose de faire l'acquisition de cette villa, pour s'y installer définitivement.

② **Bâle.** La Fête fédérale de musique a bien réussi, sous la présidence de M. Stöcklin, conseiller d'Etat, président du Comité d'organisation. Voici quelques résultats intéressant la Suisse romande :

Fanfares. — Catég. I. Compositions difficiles, laurier : 1. Armes réunies, La Chaux-de-Fonds, 137 points ; 2. La Lyre, Vevey, 133 points ; Corps de musique, Yverdon, 121 p. — Catég. II. Compositions faciles, 2. vermeil, Fanfare de tempérance, Lausanne.

Harmonies. — Catég. I. A. Compositions difficiles, 2. vermeil. Landwehr, Fribourg, 136 points. — Catég. III. B. 3. laurier, Harmonie municipale, Sion, 122 points. — Catég. I. C. vermeil. La Lyre de Montreux, 131 points. — Catég. II. Compositions faciles, 7^{me} cour., Harmonie l'Abeille, Lucens, 105 points.

② **Genève.** On annonce déjà quelques engagements de solistes pour les concerts d'abonnement de l'hiver prochain : MM. Edouard Risler et Ricardo Vinès, pour le piano ; MM. Félix Berber et Ad. Rehberg qui interpréteront le double concerto pour violon et vio-loncelle de J. Brahms.

② **Lausanne.** Le projet de construction d'une « Grande salle » est de nouveau renvoyé, la municipalité ayant retiré — après vive discussion — ses propositions de construction sur la place de la Riponne. Coût : salle, 1,800,000 francs ; terrain, 930,000 francs !

Du rapport de minorité de la commission, rédigé par M. A. de Meuron, nous extrayons les intéressantes et judicieuses remarques qui suivent :

« Aucune ville, d'une population égale ou même supérieure à celle de Lausanne, ne s'est offert le luxe d'une grande salle coûtant 1,800,000 francs pour le bâtiment seulement,